

<https://clg-celestin-freinet-sainte-maure-de-touraine.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article330>

Formation individuelle aux compétences documentaires

- CDI - Formation à la recherche - Individuelle -



Date de mise en ligne : dimanche 7 décembre 2008

Copyright © Collège Célestin FreinetSainte Maure de Touraine (37) - Tous

droits réservés

Trop souvent la recherche documentaire est faite à la maison avec un parent, un grand-frère qui n'ont aucune formation et dont les pratiques et méthodes de travail n'ont pas été évaluées par des professionnels. Pour acquérir une formation à la recherche documentaire, il est important de s'adresser à un enseignant dont c'est la discipline depuis 1986 : le professeur-documentaliste.

Nous vous conseillons de venir au CDI pour toute recherche documentaire, qu'elle soit petite ou grande. La documentaliste vous aidera à définir une stratégie pertinente en fonction de la requête posée, à vérifier l'usage des modes de recherche que vous utilisez, à noter les références bibliographiques de vos sources, à prendre des notes par mots-clés. Elle vise à corriger vos pratiques, à vous former, à vous faire réfléchir sur vos méthodes de travail. Il est difficile de faire toute une recherche au CDI. Nous vous invitons donc à la commencer au CDI pour avoir une formation que vous pourrez exploiter à la maison et de revenir au CDI pour être corrigé (notamment pour les références bibliographiques). Faire ses devoirs sur le temps scolaire, c'est aussi y faire ces recherches documentaires qui se font trop souvent à la maison sans formation et sans évaluation des méthodes de travail.

Il est difficile en classe entière de répondre aux besoins de formation de chacun. Sur le créneau des heures d'atelier, la documentaliste est plus disponible et peut s'adapter de plus près à vos difficultés.

Enfin, toute recherche documentaire peut solliciter jusqu'à 85% des compétences du B2i. Venir au CDI, c'est donc pouvoir être formé à celles-ci. La documentaliste avec l'aide de l'élève définit là ou les compétences à évaluer pour une validation ou la formation.

Post-scriptum :

Les séances sur les heures de cours étant moins importantes en 4^e et 3^e, cette utilisation du CDI devient plus nécessaire pour avoir une formation plus poussée et pour maîtriser les compétences qui s'étiolent avec le temps.